Assemblée Générale du Goût des autres mardi 26 mars 2019

42 personnes étaient présentes ou représentées à l'Assemblée Générale soit **32 familles** dont 12 par procuration et **10 producteurs** dont 0 par procuration.

A - Rapport d'activité

1 - Objectifs de l'Association

Soutenir économiquement des producteurs locaux.

Créer du lien entre producteurs et consommateurs.

Développer des événements conviviaux, contribuant à animer la vie sociale locale.

L'association fonctionne sans président de façon collégiale.

155 familles ont adhéré à l'Association en 2018.

Nous avons un partenariat avec 29 producteurs :

5 AMAP et 24 producteurs en commandes groupées sans engagement.

5 AMAP:

Pierre et Nicole	AMAP légumes de la Digue	45 adhérents
Jeanne et Simon	AMAP pain «le fournil des biquets »	37 adhérents
Florian	AMAP œufs	33 adhérents
Alex	AMAP pommes	62 adhérents
Camille	AMAP Triolait	27 adhérents

+ 24 autres producteurs

Livraisons régulières en plus des AMAP:

- les <u>biscuits croquants</u> et <u>caramel à tartiner</u> de l'<u>Oie gourmande</u>,
- les truites du lac d'Ôo pêchées par Alain
- les volailles (poulets et pintades) entiers ou en morceaux de Nicolas
- les fruits rouges, confitures et gelées de la ferme des Matilous

Livraisons saisonnières :

- les patates douces et graines de courge du Bon Plant
- les topinambours de Cécilia et Rémi
- l'agneau de Vincent
- le <u>sel de Noirmoutier</u> produit par <u>Anne-Marie</u>.
- les <u>plants de légumes</u> par <u>Nigel</u>
- les noix de Catherine et Elodie
- les châtaignes de Raphaël

Livraisons trimestrielles (souvent lors des marchés) :

- le veau / boeuf, livré 1 vendredi par trimestre vers 15h par Alain, la ferme de Toulza
- Gourmandises salée ou sucrée par Paréis Circus
- le porc noir gascon d'Isabel, la ferme qui s'égare
- le jus de raisin de Christine et Philippe Perramond
- l'apéritif au sureau des breuvages de Pyrène
- le vin des Corbières de Fanny
- le chocolat cru en barquettes de Merlin
- les épices, des Epices du Vovestre
- la tomme de chèvre de Mondély
- les pâtes, huiles, semoule, pois chiches de Biograneta
- le miel des Hautes-Pyrénées des abeilles d'Olivier
- les cosmétiques et tisanes de Cameline
- la nouvelle librairie ambulante d'Eva et Raymond

2 - Bilan de la commission producteurs

Commission 2018 : Agnès Tosi, Isabelle Forest, Claire Vicq, Françoise-Marie Perraud, Nicole Besse, Martine et Jean-Paul ABadia

Commission 2019 : Isabelle Forest, Claire Vicq, Françoise-Marie Perraud, Nicole Besse

Objectifs:

Etre l'interface entre les producteurs, les référents et les consommateurs:

- en restant en contact régulier avec les producteurs engagés dans l'association.
- en se rendant chez les producteurs et en essayant d'organiser des visites ouvertes à tous les adhérents.
- en organisant des rencontres producteurs-consommateurs sous la forme de marchés-dégustations-rencontres pour permettre des échanges plus directs.

Bilan de l'année 2018

- Organisation des marchés, dont le 1^{er} marché ouvert.
- Visite à Biograneta
- Lien avec des producteurs en demande d'adhésion
- Remettre en place le rôle des référents (document joint).

3- Autre actions:

- Fête du GDA:

A été annulée, faute de participants.

- **De ferme en ferme** : 28 et 29 avril 2018. 4 producteurs du GDA ont participé (Ferme des Matilous, Biograneta, Cameline et Pierre et Nicole). Un stand du GDA était présent sous le hangar de Pierre et Nicole
- Pierre a participé à la rencontre nationale du maraichage sur sol vivant.

4- Communication

Gros travail pour la gestion des mails, mais aussi des tableaux de commande et du site.

Travail fait par Valérie.

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité.

B - Bilan financier

Compte de Résultats 2018

Recettes	Dépenses
Adhésions 1 913€ (soit 363 [€] en plus de l'adhésion de base, pour la « caisse solidarité aux producteurs »)	Site internet 71,86€ Recommandé fermeture compte : 5, 20€ Fleurs pour décès Daniel Planche : 54,90€ Abonnement free mobile : 12€00 Aide solidaire Alex (Ferme Vernou) : 1 500€ Dépenses pour les marchés : 42,00€ Cadeaux départ Agnès et Michel Tosi : 45€ MAIF : 374,15€ Frais tenue de compte : 33,82€
Total recette : 1 913€	Total dépense : 2 138,93€

Résultat - 225,93€

Solde compte au 31/12/2018 : 3 616,93 €

Le principe adopté à l'AG 2017 de garder un fond de roulement de 2 500 euros sur le compte est conservé encore cette année.

Le solde disponible pour la solidarité aux producteurs est : 1 116,93€

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

C - Perspectives

Fête 2019 ?

Cette année, il n'y aura pas de fête dédiée, l'ouverture des marchés trimestriels remplit le rôle d'ouverture de l'association aux non-adhérents.

Les envies des adhérents : voir le bilan de l'enquête

Interventions prévues en 2019 :

GDA invité aux VRAAC (Caracole) le dimanche 14/04/2019. Nicole et Pierre vont y aller toute la journée. Tout le monde peut participer l'après-midi.

Divers:

- Soutien aux jeunes d'Ariège qui veulent monter un GFA
- Projet BIO 31 avec Emmaüs

Tarif de l'adhésion 2018

Rappel de l'année précédente :

Tarif minimum de l'adhésion de 10 euros.

Il sera également proposé aux adhérents deux montants supplémentaires de 15 euros et 20 euros afin de reconstituer la cagnotte destinée à des projets en direction des producteurs.

Le choix de l'utilisation de la cagnotte est laissé à l'appréciation du CA, en suivant les critères suivants :

- aide aux producteurs du GDA en difficulté
- aide à l'installation
- pour un projet proche du GDA (Lagardelle)
- respecte la Charte du GDA

Le tarif minimum de 10 euros est reconduit, de même que la possibilité de donner plus pour alimenter la cagnotte. Vote à l'unanimité.

Renouvellement du CA

Selon les statuts de l'Association, les membres élus depuis trois ans sont sortants d'office.

Donc sont sortants d'office : Stéphanie Cavaillès, Dominique Bonhomme, Annick Bex, Valérie Couché, Jean-Paul Abadia.

A démissionné pour cause de déménagement : Agnès Tosi

Après appel à candidature se présentent : Stéphanie Cavaillès, Valérie Couché, Jean-Paul Abadia, Nicole Besse et Isabelle Cantié

Les nouveaux membres du CA sont élus à l'unanimité.

Membres du nouveau CA:

- Jean-Paul Abadia
- Nicole Besse
- Pierre Besse
- Bertrand Buzaré
- Stéphanie Cavaillès
- Isabelle Cantié
- Valérie Couché
- Nathalie Triaud